

B.V.F.D.

Bertheas•Vitrolles•Druenne•Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES

L'ARCHE • 145, rue de la Montat • Accès 5 à 9 allée du Pont de l'Ane •
BP 59 • 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02
Tél : 04 77 21 08 88 • Fax : 04 77 38 88 83
e-mail : bv@bertheasvitrolles.com , www.bertheasvitrolles.com

2NC Invest
Société à responsabilité limitée
au capital de 801 000 euros
Siège social : 226 Rue du Ponton
43110 AUREC SUR LOIRE
830 084 034 RCS LE PUY EN VELAY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 06 JUILLET 2026

L'an 2026,
Le 06 juillet,

Les associés de la Société 2NC Invest, société à responsabilité limitée au capital de 801 000 euros, divisé en 80 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Louison CELLIER, titulaire de 24030 parts sociales en nue-propriété,
- Monsieur Nicolas CELLIER,
- titulaire de 56070 parts sociales en pleine propriété
- titulaire de 24030 parts sociales en usufruit,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas CELLIER, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'article 8 des statuts consécutivement à une donation de parts sociales,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance d'un acte de donation de parts sociales en date à SAINT-ETIENNE du 12/05/2026, enregistré le 29/05/2026 au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de SAINT-ETIENNE, Dossier 2026 00021067, référence 4204P01 2026 N 00752, reçu par Maître Julien MACRET, Notaire au sein d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires sous le numéro 42002 et domicilié à ST ETIENNE, 1 Allée de l'Electronique, aux termes duquel Monsieur Nicolas CELLIER a fait la donation en nue-propriété à Madame Louison CELLIER de 24 030 parts sociales numérotées de 1 à 24 030, décide de modifier l'article 8 des statuts comme suit :

ARTICLE 8- PARTS SOCIALES

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

-à Monsieur Nicolas CELLIER 56 070 parts sociales en pleine propriété, ci Numérotées de 24 031 à 80 100,	56 070 parts (PP)
24 030 parts sociales en usufruit, ci Numérotées de 1 à 24 030	24 030 parts (US)
- à Madame Louison CELLIER 24 030 parts sociales en nue-propriété, ci Numérotées de 1 à 24 030	24 030 parts (NP)
Total égal au nombre de parts composant le capital social :	80 100 parts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Nicolas CELLIER

Gérant

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de
Nicolas CELLIER (+33622915811)
Date : 06/07/2026 11:42:42
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
420241

Annulé et remplacé
